



Ivry-sur-Seine, le 7 mai 2020

Destinataires :

Comités régionaux et départementaux de cyclotourisme

(Merci de relayer à l'ensemble des clubs de votre département)

MC/AL/20107

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La Ministre des sports, Madame Roxana MARACINEANU, a tenu ce jour, jeudi 7 mai, une conférence téléphonique avec les Président(e)s des fédérations sportives. Au cours de celle-ci, elle a rappelé que le déconfinement sera très progressif. L'enjeu est de prendre toutes les précautions afin d'éviter une recrudescence du virus qui entraînerait une nouvelle période de confinement. La Ministre des sports s'est félicitée du travail mené avec les fédérations afin de pouvoir sécuriser la pratique fédérale. Les préconisations faites par les fédérations sont en cours de validation par la haute autorité de santé, elles seront annexées à une circulaire ministérielle qui sortira dans les prochains jours. La première phase du déconfinement, du 11 mai au 2 juin, permettra la pratique sportive **individuelle** en extérieur dans le respect de certains principes déjà actés qui sont :

- Une pratique dans un rayon de 100 km autour du domicile (calculé à vol d'oiseau),
- Des rassemblements associatifs autorisés par groupe de 10 personnes au maximum et dans le respect des gestes barrières,
- Avec une distanciation physique dans la pratique de 10 mètres pour le jogging et le vélo.

Dès la sortie de la circulaire ministérielle et le guide des activités, que nous espérons lundi, nous vous les diffuserons afin que vous puissiez organiser l'activité de vos clubs que ce soit pour les adultes, les jeunes ou les personnes en situation de handicap.

La Ministre des sports en appelle à la responsabilité de chacun et demande le respect strict de la doctrine gouvernementale et des consignes fédérales d'organisation de la pratique durant cette période. En ce qui concerne l'organisation de nos randonnées, aucune randonnée ne pourra être envisagée avant le 2 août. Cette date sera conditionnée à l'évolution de la situation sanitaire de notre pays.

Dans l'attente de la circulaire ministérielle, vous pouvez cependant profiter de vos premiers coups de pédales sur routes et chemins, avec prudence!

Recevez, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes cordiales salutations.

Martine CANO

Présidente

Fédération française de cyclotourisme

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLOTOURISME

12, rue Louis Bertrand
CS 80045
94207 Ivry-sur-Seine Cedex
Tél. : 01 56 20 88 88

Copie : Comité directeur

info@ffvelo.fr - www.ffvelo.fr